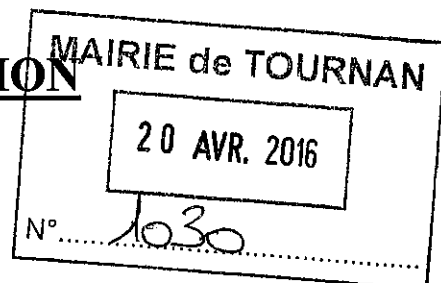


COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU S.I.C.T.E.U.
EN DATE DU 05 AVRIL 2016



Le mardi cinq avril deux mille seize, à dix-sept heures, s'est réuni, à la Station d'épuration de Presles-en-Brie, le Comité du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées, dûment convoqué, sous la présidence de Dominique RODRIGUEZ, Président.

PRÉSENTS :

- Monsieur RODRIGUEZ Dominique,
Président du S.I.C.T.E.U.
- Monsieur GAUTHERON Daniel,
Délégué de la commune de Presles-en-Brie
 - Monsieur MARCY Jean-Pierre,
 - Monsieur GREEN Alain,
 - Monsieur LAURENT Pierre,
- Délégués de la commune de Tournan-en-Brie**
 - Monsieur USSEGLIO-VIRETTA Guy,
 - Monsieur RENAUDET Denis,
 - Monsieur BENOIT Dominique,
- Délégués de la commune de Gretz-Armainvilliers**
 - Monsieur CAUCHIE Dominique,
Délégué de la commune de Liverdy-en-Brie

Le quorum étant atteint, la réunion du Comité débute à dix-sept heures sous la présidence de Monsieur Dominique RODRIGUEZ.

Monsieur le Président invite les élus à consulter le procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 2016 et à l'approuver.

1. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte de gestion et le compte administratif, identiques, sont présentés en détail selon les résultats suivants :

SECTION	RESULTATS DE CLOTURE EN 2014	RESULTATS DE 2015	RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
EXPLOITATION	1 665 058.63	- 347 374.60	1 112 005.83
INVESTISSEMENT	- 178 312.20	531 021.50	352 709.30
TOTAL	1 486 746.43	183 646.90	1 464 715.13

*Monsieur le Président présente au vote le compte de gestion.
Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015
Monsieur le Président quitte la salle.*

Monsieur Daniel GAUTHERON, doyen, présente au vote le compte administratif.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2015.

2. AFFECTATION DES RESULTATS

Suite aux résultats 2015 et au vu des restes à réaliser nuls,

Le comité syndical décide à l'unanimité l'affectation suivante :

- En section d'investissement :
 - o compte 001 (recette) : 352 709.30€
- En section d'exploitation :
 - o En recette - compte 002 : 1 112 005.83 €

3. BUDGET PRIMITIF 2016

(A noter l'arrivée de M. CAUCHIE, délégué de Liverdy-en-Brie)

Suite au débat d'orientation budgétaire du 24 mars dernier au cours duquel a été présenté le rapport d'orientations budgétaires et le détail suivant :

L'état de la dette :	3 775,00 € d'annuité
Les dépenses d'exploitation :	138 000,00 € : contribution S.M.A.B. : 1900 x 72 €
	1 000,00 € : contribution S.Y.A.G.E.
	71 550,00 € : reversement à la Lyonnaise des Eaux de la prime d'épuration et Aquex de 45 %
	9 900,00 € : reversement aux communes de la redevance d'occupation du domaine public
	10 000,00 € : travaux de réfection de voirie
	5 000,00 € : travaux de réfection de réseau
	260 000,00 € : traitement des boues : 130 € x 2000
	31 600,00 € : transport des boues
Les recettes d'exploitation :	247 000,00 € : redevance d'assainissement : 950 000 m ³ x 0,26 €
	124 000,00 € : prime d'épuration
	3 500,00 € : apport extérieur
	9 900,00 € : redevance d'occupation du domaine public
Section d'investissement :	15 000,00 € : travaux de mise en place d'une vanne sur le PR de Villepatour

Le budget est étudié en détail. L'analyse des dépenses liées d'une part au transport des boues a entraîné un changement de prestataire. Le coût du traitement des boues a également été étudié par le SMAB afin de proposer des solutions plus justes de répartition entre les collectivités qui s'étaient toutes engagées à utiliser la plate forme de compostage du SMAB mais qui toutes ne le font pas.

Après débat, le Comité syndical décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2016 suivant :

- ✦ 1 531 405.83 € en exploitation,
- ✦ 363 294.30 € en investissement.

4. REDEVANCE

Aujourd'hui, la redevance s'élève à 0.26€/m³. Au vu des orientations budgétaires étudiées, et des incertitudes relatives au maintien même du SICTEU dans les années à venir,

Le comité syndical décide à l'unanimité de conserver la redevance d'assainissement du SICTEU à 0,26 €/m³.

5. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une réunion se déroulera (18 mai) avec les services de la DDT, en charge de l'élaboration du futur schéma d'organisation intercommunale de l'eau potable et de l'assainissement. Ce rendez-vous permettra de questionner l'avenir du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président procède à la clôture de la séance à 18 heures.

